

Compte rendu

ZAC Chapelle Charbon

Atelier #2 Balade urbaine du jeudi 01 juillet 2021 à 18h00

Intervenants

Catherine CENTLIVRE, Responsable de projets, Paris & Métropole Aménagement

Corinne MARTIN, Directrice de la communication, Paris & Métropole Aménagement

Audrey BOURGOIN, Chargée de communication, Paris & Métropole Aménagement

Julien BELLENOUE, Paysagiste du projet urbain, BASE

Antoine SANTIARD, Architecte du projet urbain, H2o

Animation

Eloïse RABIN, Agence de concertation du projet urbain, Sennse

Claire LUGNE, Agence de concertation du projet urbain, Sennse

Lieu : déambulation sur site

Durée : 2h00, de 18h00 à 20h00

Participants : 5 participant.e.s

Format

Un atelier participatif relatif au projet des espaces publics de la ZAC Chapelle Charbon a été organisé le **jeudi 1 juillet 2021, de 18h00 à 20h00, sous la forme d'une déambulation sur site**. Cette balade urbaine fait suite au premier atelier du 27 mai 2021 dédié à l'état des lieux et au square Raymond Queneau, dont le compte-rendu est disponible au lien suivant: https://www.paris-et-metropole-aménagement.fr/sites/default/files/2021-06/17282_PMA_Chapelle-Charbon_Atelier1-VF.pdf.

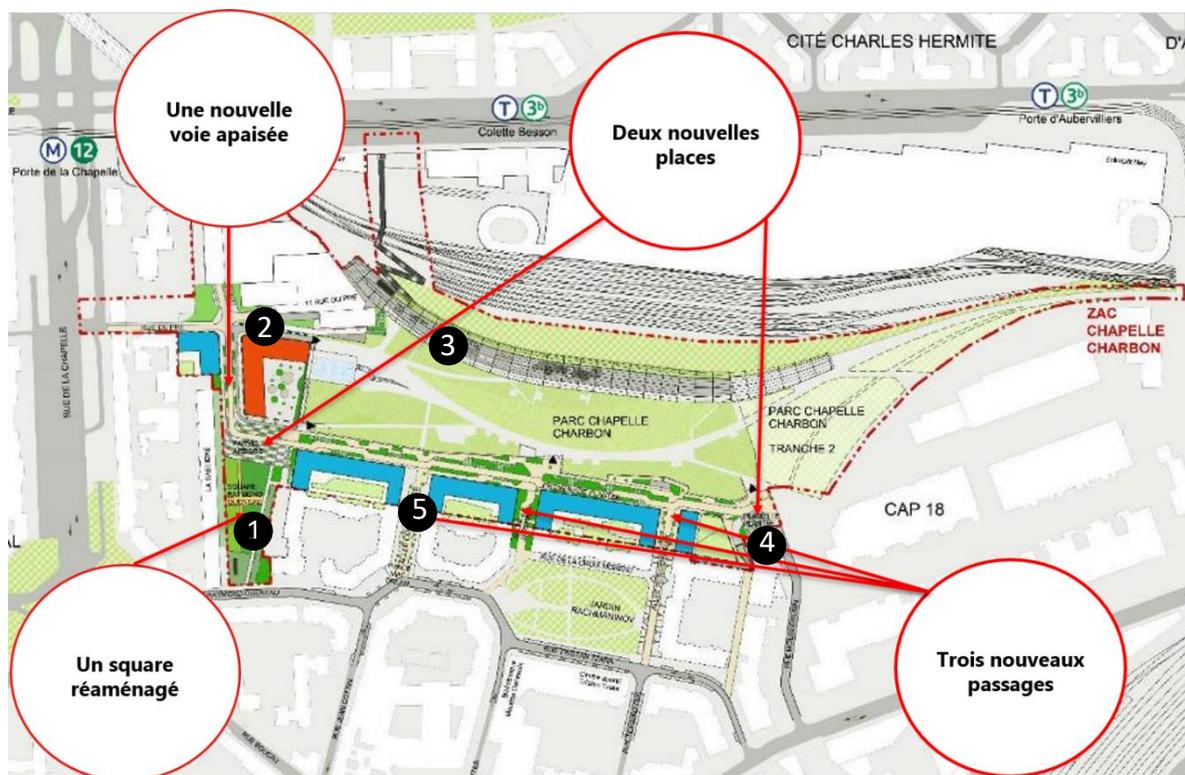
Le nombre de participant.e.s a permis des échanges productifs et personnalisés. Chaque participant.e a pu s'exprimer et contribuer autour du sujet des espaces publics du quartier.

Un livret permettait à chaque participant.e de suivre le parcours de la balade, de prendre des notes au niveau de chaque arrêt et de noter ses idées pour les futurs espaces publics.

En chacun des lieux, les intervenant.e.s donnaient des informations sur le projet, et les participant.e.s pouvaient poser leurs questions et échanger autour du lieu.

Ce compte-rendu restitue les principales informations données sur les différents lieux de la balade et les questions ou contributions formulées par les participant.e.s ainsi que les réponses apportées.

Le parcours de la balade



La balade a eu lieu de 18h00 à 20h00 selon le parcours suivant :

1. Le square Raymond Queneau
2. La rue du Pré
3. Le parc Chapelle Charbon
4. La place Moussorgski
5. La place Mac Orlan

Présentation du projet

L'animatrice accueille les participants, leur distribue les carnets et présente le déroulé de la visite. Après un tour de présentation des intervenant.e.s et des participant.e.s, **Catherine CENTLIVRE**, Responsable de projets, Paris & Métropole Aménagement, rappelle les principales informations sur le projet.

- Le quartier Porte de la Chapelle
- Les objectifs du projet
- Le programme de la ZAC
- Les dates clés du projet et les prochaines étapes

Temps de présentation et d'échanges

1. Le square Raymond Queneau

La déambulation débute dans le square Raymond Queneau, ouvert exceptionnellement pour l'occasion.

Julien BELLENOUE, Paysagiste du projet urbain chez BASE, présente le square Raymond Queneau tel qu'il est aujourd'hui ainsi que le projet de réaménagement.

Aujourd'hui, le square Raymond Queneau s'étend sur une superficie de 1 691 m² dont 600 m² de pleine terre. 16 arbres sont plantés dans le square dont des cerisiers à fleurs, des épicéas du Colorado et un charme commun. Réaménagé, le parc verra sa superficie augmenter de 50 % pour arriver à 2 260m². De nouveaux usages y seront développés tenant compte des besoins et des contributions des riverains.

Une participante demande si le square va rester fermé ou sera ouvert.

Catherine CENTLIVRE explique que le square Raymond Queneau constituera, après la démolition du bâtiment de la BAPSA, une entrée vers le parc Chapelle Charbon et un accès piéton à la future école.

Plusieurs participants souhaitent que le square reste ouvert afin de créer un espace le plus dégagé possible.



Un participant ajoute qu'il serait bien de laisser des vues dégagées, en coupant certains arbres si besoin, afin d'ouvrir au maximum l'espace autour du square Raymond Queneau.

Une participante souhaite que le square soit adapté aux personnes âgées. Elle explique que de nombreux équipements sportifs sont déjà présents dans le parc Chapelle Charbon. Il n'est donc pas nécessaire d'en prévoir dans le square, qui pourrait être un espace de détente.

2. La rue du Pré

Les participants passent dans la rue du Pré afin de se rendre au parc Chapelle Charbon en passant par la future entrée qui n'est pas encore ouverte au public.

Julien BELLENOUE fait le point sur les futurs accès au parc et la nouvelle école qui sera créée. La future entrée par la rue du Pré permettra d'accéder directement au city stade.

Le futur groupe scolaire sera réalisé sur le principe de cour « oasis » très végétalisée, qui pourra être ouverte au public hors des temps scolaires. Ce groupe sera en lien visuel avec le parc.

La nouvelle voie reliant en sens unique la rue Moussorgski à la rue du Pré sera une zone de rencontre apaisée à 20km/h. Elle permettra de desservir les nouveaux bâtiments en passant entre l'école et la Sablière.



Un participant demande si la voie créée dans l'antenne Queneau vers l'école et longeant la Sablière sera ouverte à la circulation ou s'il s'agit seulement d'une voie de service.

Une participante demande s'il est envisageable d'ouvrir cette future voie aux habitants de la Sablière qui souhaiteraient accéder plus rapidement à l'école sans avoir à faire tout le tour.

Catherine CENTLIVRE répond qu'il s'agit en effet d'une voie de service qui ne sera ouverte qu'à la circulation des véhicules de la ville. Elle précise que cette voie a été positionnée côté

Est pour ne pas circuler à proximité immédiate des fenêtres du bâtiment de la Sablière. Des échanges sont en cours avec la Sablière sur de possibles projets d'aménagement en pied d'immeuble en articulation avec le projet de la ZAC pour améliorer les cheminements.

Un participant questionne une future ouverture pour élargir le passage sous le porche vers la rue de la Chapelle.

Catherine CENTLIVRE répond qu'une ouverture n'est pas envisagée car des logements privés sont présents au-dessus du porche.

3. Le parc Chapelle Charbon

La déambulation se poursuit par la traversée du parc Chapelle Charbon.



Catherine CENTLIVRE donne les principales informations sur le parc Chapelle Charbon. Les 3 premiers hectares du parc ont ouverts en juillet 2020 avec notamment 6 000 m² d'activités (jardins partagés, aires de jeux, parcours d'agrès...). À terme, le parc fera 4,5 hectares, puis il sera étendu vers le cours d'Aubervilliers pour atteindre 6,5 hectares.

Elle rappelle le travail mené pour prolonger les qualités du parc au sein des espaces publics : pleine

terre, forte présence du végétal, jeux d'ombres et biodiversité.

Antoine SANTIARD, Architecte du projet urbain - h2o, fait un point sur les nouvelles constructions qui seront réalisées dans le cadre du projet urbain. Il rappelle que 5 îlots de logements vont être construits dans le prolongement des îlots existants. Les nouveaux immeubles qui formeront le front de parc s'aligneront à la hauteur des existants et monteront ensuite sous la forme de gradins jusqu'à R+8.

Un participant regrette que le parc n'ouvre pas plus tôt le matin.

Une participante demande si les chiens sont acceptés dans le parc Chapelle Charbon.

Catherine CENTLIVRE répond que les chiens ne sont pas autorisés dans le parc. Cette interdiction, inscrite au règlement du parc, ne sera pas modifiée.

Une participante trouve le parc très agréable et bien aménagé mais regrette le manque de poubelles.

Un participant demande quels seront les aménagements prévus dans la deuxième tranche du parc Chapelle Charbon.

Catherine CENTLIVRE répond que la deuxième tranche du parc va se faire en cohérence avec l'existant, l'équipe de maîtrise d'œuvre étant la même. La programmation imaginée en 2017 commence à dater et va donc être réétudiée.

4. La place Moussorgski

En sortant du parc Chapelle Charbon, le groupe rejoint la place Moussorgski.



Julien BELLENOUE présente les futures places du quartier et l'ouverture des impasses. Deux nouvelles places vont ainsi être aménagées : le parvis Raymond Queneau et la place Moussorgski.

Un participant demande ce que va devenir CAP 18 et ajoute que beaucoup de personnes du quartier y travaillent.

Catherine CENTLIVRE explique que des études sont en cours côté Ville de Paris au sujet du réaménagement de CAP 18, mais que pour le moment aucun projet n'est acté.

Sur le trajet entre la place Moussorgski et la place Mac Orlan, **une participante** propose l'ouverture du square Rachmaninov sur l'espace public afin de créer une véritable place végétalisée dans le quartier.

5. La place Mac Orlan

La balade se termine sur la place Mac Orlan. Les échanges sont engagés au sujet de l'ouverture de l'impasse et de l'aménagement des espaces publics.



Un participant indique qu'il est indispensable selon lui de démolir le mur pour ouvrir le quartier vers le parc et faciliter les circulations piétonnes.

Une participante ne souhaite pas que l'impasse soit ouverte. Elle craint pour l'avenir de la Bonne Tambouille dans le cas où l'impasse serait ouverte. Selon elle, il n'est pas possible d'imaginer la bonne tambouille dans un espace de passage.

Une participante propose de réaliser des cheminements sur les côtés de l'impasse et non pas en son centre, afin de laisser l'espace disponible au milieu et ainsi ne pas casser l'espace central.

Cette participante fait également remonter le souhait de végétaliser le plus possible les espaces publics du quartier et propose de :

- végétaliser les pieds d'arbres ;
- rendre les sols les plus perméables possible ;
- planter des arbres et fleurs dans les rues.

Une autre participante trouve l'impasse très sombre et propose de supprimer le mur ou de le repeindre en blanc afin de rendre l'espace plus lumineux.

Une personne fait part de son étonnement car une barrière empêchait le passage des voitures sur la place Mac Orlan et cette barrière a été supprimée, des véhicules stationnent désormais dans l'impasse.

Le sujet des circulations des engins pompiers sera vérifié.

Suite à ce temps d'échanges, **Catherine CENTLIVRE** remercie les participants pour leur participation et leurs contributions.

Le cycle d'échanges sur les espaces publics et les prochains événements autour du projet urbain Chapelle Charon auront lieu à la rentrée. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet du projet : <https://www.paris-et-metropole-amenagement.fr/fr/chapelle-charbon-paris-18e>